

Compte rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 9 février 2024

(Amphitorium d'Agglomération ; Bourg-en-Bresse -17h30/19h30)

Objet : Séance d'Installation du Conseil de développement

PJ : Support de présentation

Membres du Conseil de développement inscrits :

M. Florian BARALON – Conférence Bresse Revermont	M. Gérard GURET – Conférence Bresse Revermont
Mme Florence BARTHOMEUF – Pôle Sup'01	Mme Marie-Françoise HEGOBURU - Tremplin
M. Charles BERNARD – Syndicat promotion crème/beurre de Bresse	Mme Emmanuel HYVERNAT – FNE Ain
Mme Agnès BERTILLOT - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME)	Mme Sylvie JACKOWSKI – UNSA 01
Mme Romane BESSON – Boc' à Récup	M. Thomas LE GALL – Grand Bourg Habitat
Mme Catherine BOITEL – ALTEC	Mme Stéphane MARION – Université Lyon III
M. Daniel BROCHIER – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »	M. Christian MILLET – Bourg Nature Environnement
Mme Hélène CARFAGNA – Pôle Sup'01	M. Laurent MOLARD – BTP CFA Ain
M. Mickael CARREIRO – Jeune Chambre Economique	Mme Arlette MOREL – Office Tourisme « Bourg-en-Bresse Destinations »
M. René CHATELET – Les Amis du Sougey	Mme Marilou MOUCHET – MRJC
Mme Catherine CLERMIDY - Avenir et Traditions en Bresse	Mme Nathalie NEVORET-BURTIN – Union Commerciale Ecotonic
M. Pascal CUISANT – CFE-CGC- Union Départementale de l'Ain	Mme Isabelle PANZICA – AGLCA
Mme Charlène DADIER - Mouvement des entreprises de France, organisation patronale (MEDEF de l'Ain)	M. Patrick PERRARD – CDOS01
Mme Anne-Sophie DAUJAT – FNE Ain	M. Gérard PERRIN – Conférence Bourg Agglo
M. Jean-Pierre DELPERIE – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01)	M. Jean-Pierre PETIT – CFDT
M. Vincent DESBOIS - Boc' à Récup	Mme Laéticia PREVALET – Centre Commerces Bourg
M. Renaud DROUY – AGLCA	Mme Anaïs RENOUD – AFOLG01
M. Eric DUBIEL – ALTEC	Mme Ghislaine SOCHAY – Bourg Nature Environnement
M. René DUCAROUGE – France Active Ain	M. Gaël TEISSIER – FDCUMA de l'Ain
Mme Nathalie FERRIER – BTP CFA Ain	M. Jacques TOULEMONDE – Autobus
M. Jacques FONTAINE – Conférence Bresse	M. Thierry TOURNIER – MEDEF de l'Ain
Mme Elodie FRANCA – UCAI St Etienne du Bois	Mme Gaëlle TOUZAC – CFE-CGC-Union Départementale de l'Ain
M. Xavier FROMONT - AdaBio	Mme Mathilde TROCHU – UCAI St Etienne du Bois
Mme Lyse-Anne GAIDDON – Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01)	M. Max VAREON – Conférence Bresse Revermont
Mme Nicole GUILLERMIN – Conférence Bourg Agglo	

Membres du Conseil de développement excusés :

M. Saïd ANDALOUSSI - Force Ouvrière 01 Mme Catherine ARNAUD – Action Logement Services M. Cyriac BABAD - Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME) Mme Agathe BOLLECKER – Jeune Chambre Economique Mme Florence BOUVIEZ – FDCUMA de l’Ain M. Guy BRESSAN – Office Municipal des Sports Mme Catherine BREVET – Les Amis du Sougey M. Frédéric CABOT – CAPEB Mme Laurie CHAMBARD – Boc’ à Récup Mme Julie CIVAUX - Mecabourg Mme Françoise DAMIANS – Conférence Bourg Agglo Mme Sylvie DEFOORT – Conférence Bresse Revermont Mme Barbara DOLE – Centre Commerces Bourg Mme Hélène DUK MANGE – Bresse Energies Citoyennes M. Pascal DUPEUX – Pôle Sup’01 M. Pierre ECOCHARD – Union Commerciale Ecotonic Mme Carole GOURLAN – Tremplin	M. Alain GROS – UDAF 01 Mme Laurianne GUILLOT – Notaires de la Cour d’Appel de Lyon – Antenne de l’Ain Mme Aurore GUNIA – Université Lyon III M. Romain JACQUILLER – Avenir et Traditions en Bresse Mme Michèle JAILLET – UDAF 01 M. Hervé KOWALSKA – Mecabourg Mme Elisabeth LEROUX – Autobus M. André MICHON – UNSA 01 M. Bastien PAQUET – AFOLG01 M. Jean-Paul PEULET – Bresse Energies Citoyennes M. Nicolas PONS – Notaire de la Cour d’Appel de Lyon – Antenne de l’Ain. Mme Patricia ROCHFORT – ADABio M. Georges RODET – Conférence Bresse Revermont M. Bruno SAVI – CAUE de l’Ain Mme Céline TESSARO – Syndicat promotion Crème/Beurre de Bresse Mme Cécile TREGUER – Force Ouvrière 01 Mme Pauline VIGNON – CAUE de l’Ain
---	--

Présences du Grand Bourg Agglomération :

<p>Présents :</p> <p>M. Jean-François DEBAT – Président de Grand Bourg Agglomération.</p> <p>M. Guillaume FAUVET – Vice-Président délégué à la stratégie territoriale et au foncier, en charge du Conseil de Développement.</p> <p>M. Bruno GERENTES – Directeur Général des Services.</p> <p>Mme Adeline BRUNET – Direction Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire.</p> <p>Mme Leticia SERAFINO – Chargée de mission Conseil de développement-application GRC-coopération décentralisée.</p>

Agnès BERTILLOT et Xavier FROMONT remercient chaleureusement Jean-François DEBAT, Adeline BRUNET ainsi que tous les membres du Conseil de développement pour ces six années de travail en collaboration.

1. **Mot d’accueil du Président de Grand Bourg Agglomération, M. Jean-François DEBAT.**

Le Président de Grand Bourg Agglomération remercie Guillaume FAUVET, représentant de la communauté d’agglomération au sein du Conseil de Développement, pour son implication sur le précédent mandat.

Il remercie également les membres du Conseil de Développement de représenter de façon bénévole en société organisée des institutions et de participer à ce Conseil. On pourra qualifier le Conseil de Développement de Conseil économique et social territorial.

Le Conseil de Développement a vocation à intervenir par saisine ou auto-saisine pour émettre un avis, avoir un regard collectif. La vision et expression d’acteurs du territoire est aussi légitime que celui des élus.

Jean-François DEBAT dit quelques mots sur le projet de territoire porté par Grand Bourg Agglomération. Il est porté avec les différences de chacun, de la plus petite à la plus grande commune, avec ses différences d’engagement, de points de vue politiques ou associatifs, ... qui n’empêchent pas de trouver des accords.

Le premier objectif est de faire vivre la cohésion du territoire en apportant le soutien financier et des services, de l'expertise, du service direct en urbanisme ou juridique aux plus petites communes.

Le deuxième est de pouvoir mener des politiques que personne n'aurait pu mener seul.

Il est rappelé les compétences de Grand Bourg Agglomération (*cf diapo 5 du support de présentation*) dont quelques-unes sont citées : covoiturage, stratégie foncière, aide à la réhabilitation thermique, développement des énergies renouvelables, responsabilité du Grand Cycle de l'eau, développement universitaire sur le territoire, le conservatoire, les grands équipements sportifs, ...

Jean-François DEBAT remercie également les deux co-présidents : Agnès BERTILLOT et Xavier FROMONT, pour la façon dont ils ont animé le Conseil de Développement.

Voici la manière dont nous pourrions travailler ensemble pour la suite :

- Pour les saisines, les commandes de Grand Bourg Agglomération devront être plus régulières, et anticipées (les sujets et ses échéances) pour que le Conseil de Développement puisse être associé pleinement dans le processus du projet et ne pas avoir à donner seulement qu'un avis en fin de réflexion.
- Avoir un rythme sur les auto-saisines, un calendrier, et anticiper les sujets sur lesquels nous allons travailler.
- Se fixer un rendez-vous dans un an pour rediscuter, avec les élus, des suites des rapports ou délibérations cadre (un programme qui fixe les objectifs et guide l'action intercommunale sur plusieurs années). Il est important de rendre plus utile le travail du Conseil de Développement.
- Le Conseil de Développement pourra présenter ses travaux en conférence des maires.
- Organiser en plénière le retour de la prise en compte de l'avis du Conseil de Développement dans les projets.

Enfin, **Jean-François DEBAT** rappelle les modalités d'élection des co-présidents (*cf l'article 7 du règlement intérieur du Conseil de développement*). Le Président de Grand Bourg Agglomération propose deux candidats pour la co-présidence : Arlette MOREL et Gérard PERRIN, à qui il souhaite toute la réussite.

2. Présentation du Conseil de Développement : organisation, fonctionnement et travaux.

Adeline BRUNET, Directrice Générale Adjointe Transition Ecologique du Territoire présente la composition du conseil de développement en rappelant sa représentation par deux co-présidents. Il est réparti en 3 collèges avec un respect de la parité (*cf diapo 6 du support de présentation*).

Les instances sont les suivantes :

- Séances plénières = 1 fois par trimestre
- Réunion de bureau = 1 fois par mois
- Groupe de travail = autant que de besoin.

Xavier FROMONT, Co-président du Conseil de développement présente ensuite les travaux réalisés sur le précédent mandat :

En saisine : Contribution au projet de territoire, Plan Climat Air Energie Territorial, Sobriété Foncière.

En auto-saisine : Urgence climatique, Méthanisation, Covoiturage.

Un travail sur le sujet de l'eau avait été commencé mais pas terminé.

Guillaume FAUVET présente, pour sa part, les perspectives de sujets à traiter avec un zoom sur la révision du SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale. (*cf diapos 10 à 14 du support de présentation*).

Les procédures de saisines et d'auto-saisines sont présentées par **Agnès BERTILLOT et Xavier FROMONT**. Vous pourrez en retrouver le détail sur les diapositives 15 à 18 du support ci-joint.

3. Vote des Co-Présidents

Agnès BERTILLOT et Xavier FROMONT, co-présidents sortant demandent aux deux co-présidents proposés : **Arlette MOREL et Gérard PERRIN** de se présenter.

Arlette MOREL représente Bourg en Bresse Destinations, l'office du tourisme association de Grand Bourg Agglomération, qui lui permet d'avoir une grande connaissance globale du territoire sous l'angle de ses patrimoines. Elle a une expérience et connaissance du Conseil de Développement, ayant participé au tout premier Conseil Economique et Social Local et le Conseil Local de développement. Le fait que le conseil de développement permette de s'emparer de sujets vitaux pour l'avenir et les générations qui nous suivent, en étant force de proposition et en donnant des avis aux élus communautaires, a été une des raisons pour lesquelles Arlette MOREL a accepté cette co-présidence.

Gérard PERRIN, lui, représente la conférence de Bourg Agglo. Il est membre du Conseil de Développement depuis 2020 et membre du bureau depuis 2021. Il a participé à la rédaction collective de plusieurs avis du Conseil de Développement dont l'avis du PCAET et celui de la sobriété foncière. Ses motivations premières de se présenter à la co-présidence du Conseil de Développement sont l'inquiétude liée aux effets du dérèglement climatique et la conviction de l'urgence à agir pour la transition écologique. Il espère faire vivre ce lieu d'échange pour élaborer des avis résultant d'une large construction collective et renforcer le dialogue avec les élus et les services de Grand Bourg Agglomération.

Un vote à main levée est proposé pour l'élection des co-présidents.

**Arlette MOREL et Gérard PERRIN sont élus à la majorité des membres présents
Avec 41 voix « pour » 0 « contre » et 8 « abstentions ».**

4. Organisation du bureau

L'article 9 du règlement intérieur précise que sont membres du bureau, les co-présidents, de 2 à 4 membres du Conseil de développement, élus en assemblée plénière et respectant à la parité. Les membres responsables des groupes de travail y sont invités.

Sont candidats :

Pascal CUISANT représentant CFE-CGC – UD de l'Ain.

René DUCAROUGE représentant France Active Ain.

Sylvie JACKOWSKI représentant l'UNSA 01.

Un vote à main levée est également proposé pour cette élection.

Pascal CUISANT, René DUCAROUGE et Sylvie JACKOWSKI sont élus à la majorité des membres présents avec 43 voix « pour » 0 « contre » et 6 « abstentions ».

5. Questions diverses

Aucune question.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

[Prochaine plénière le 14 mars 2023 à 18h00 à la salle des Conférences](#)

[102 Boulevard E. Herriot – 01000 Bourg-en-Bresse](#)